



COMITÉ D'ANALYSE D'INVESTISSEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE (CIÉS)

Rôles et responsabilités de l'équipe économie sociale (ÉS) de PME MTL Centre-Ville

L'équipe ÉS de PME MTL Centre-Ville a pour mandat de soutenir les entreprises d'économie sociale dans toutes leurs phases : pré-démarrage, démarrage, croissance et consolidation. Elle le fait notamment à l'égard des objectifs et des orientations des partenaires de l'organisation.

La réalisation de ce mandat s'effectue en offrant de l'aide, de l'accompagnement et du financement. Ces services incluent les services-conseils, le financement, l'information et l'orientation, les activités de réseautage et la promotion de l'entrepreneuriat. L'équipe est constituée de trois conseillers-directeurs et d'un soutien administratif.

Les conseillers-directeurs accompagnent les groupes promoteurs, leur offrent des services-conseils sur les bonnes pratiques en économie sociale et dans la gestion d'entreprises collectives. Ils analysent et valident les conditions d'admissibilité des entreprises et de leurs projets d'affaires aux différents fonds gérés par PME MTL. Ils s'assurent de l'adéquation des projets d'affaires en fonction du stade de développement de l'entreprise et des partenariats engagés. Ils présentent les projets des entreprises et font des recommandations d'investissement aux membres du comité. Ils proposent des conditions de déboursement comme instruments de renforcement de la dynamique de l'entreprise ou du projet d'affaires. De plus, ils voient à ce que les conditions demandées soient respectées. Ils ont également le rôle d'appuyer les membres du comité dans leur prise de décision et leurs préoccupations sur les organisations soutenues.

Enfin, les conseillers-directeurs informent les membres du comité des divers enjeux et défis propres à l'environnement des entreprises d'économie sociale dans leurs milieux, des résultats annuels ainsi que du taux de survie des entreprises d'économie sociale soutenues.

Chaque demande acceptée par le comité fait l'objet d'un contrat conclu entre PME MTL et l'entreprise d'économie sociale, lequel stipulera les conditions régissant le versement de

l'Aide financière ainsi que les obligations des Parties. Les conseillers-directeurs maintiennent un suivi des activités des entreprises financées.

Fondements, mandat et composition du comité

Le CIÉS se veut un lieu d'évaluation, d'échange et de prise de décision sur des projets d'affaires accompagnés par les conseillers en ES de PME MTL Centre-Ville. Les échanges et les débats s'effectuent dans un environnement respectueux où les opinions de chacun doivent être prises en considération.

Le mandat du comité est de prendre collectivement des décisions sur les projets recommandés par les conseillers-directeurs, et cela en regard de la loi sur l'économie sociale, des grands objectifs et des exigences des fonds et programmes de développement de l'économie sociale.

Le CIÉS est constitué d'un groupe de personnes bénévoles reconnu pour son expertise en économie sociale, ses connaissances de la réalité montréalaise et sa complémentarité dans l'analyse d'entreprises d'économie sociale et de leurs projets d'affaires.

L'ensemble des projets approuvés sont ratifiés par les membres du conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville.

Objectifs généraux des fonds et leurs politiques

- Déterminer un cadre et un processus d'allocation équitable des fonds et clairs pour les entreprises.
- Permettre la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins des projets d'affaires.
- Maximiser l'effet de levier des fonds pour le développement de biens et de services répondant aux besoins de la collectivité.
- Soutenir le développement d'entreprises et de projets d'affaires d'économie sociale dans toutes leurs phases : pré-démarrage, démarrage, croissance et consolidation.
- Soutenir l'émergence de projets novateurs qui explorent de nouveaux secteurs, de nouvelles façons de faire ou qui développent de nouvelles expertises.

Rôles et responsabilités du comité

- Prendre connaissance des documents de présentation qui leur sont parvenus dans les délais et les conditions convenus.
- Informer la direction principale en économie sociale de leurs disponibilités ainsi que de leurs présences aux comités.
- Faire part aux conseillers-directeurs de leurs conseils face aux projets d'affaires présentés, notamment en regard de leurs expertises respectives, dans l'objectif de soutenir des projets qui répondent aux objectifs généraux des fonds en économies sociales et de leurs politiques.
- S'assurer que collectivement, ils ont l'information appropriée pour prendre des décisions éclairées sur les financements à octroyer.
- Agir avec transparence, intégrité et discrétion par rapport aux opinions dévoilées, aux projets présentés et aux informations transmises.
- Signer le code d'éthique de PME MTL Centre-Ville et l'appliquer, notamment en dévoilant leur conflit d'intérêt ou conflit de rôle pour s'assurer d'être transparent dans la prise de décision.

Déroulement général des activités du comité

Les membres sont invités à participer à environ une dizaine de comités par année (sauf en période estivale). L'ordre du jour et les documents sont envoyés une semaine à l'avance pour permettre aux membres du comité d'en prendre connaissance. En général il y a 4-5 projets présentés à chaque comité. Les comités peuvent avoir lieu en présentiel, à distance via une plateforme web ou en mode hybride, selon les termes convenus avec les membres.